



MANCHE

RAPPORT DE GESTION

Présenté à L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE
du 19 avril 2023

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux règles qui régissent les Associations, nous vous avons réunis en Assemblée Générale à l'effet d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Au cours de cette année 2022 :

notre Bureau s'est réuni 3 fois : les 8 février, 7 juin, 29 septembre.

notre Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois à savoir : les 14 mars, 2 mai, 27 juin, 5 septembre, 7 novembre et le 19 décembre.

Lors de ces réunions, les administrateurs ont été tenus informés de la vie de l'Association, notamment en ce qui concernait sa situation financière et l'évolution du nombre de ses adhérents.

Nous vous présentons le compte « d'emploi des ressources » de votre Association. Il permet d'avoir une connaissance précise de l'origine des fonds de votre Comité et de l'usage qui en a été fait conformément aux décisions du Conseil d'Administration.

ADHERENTS ET DONNS :

Au 31 décembre 2022, le total des adhérents s'élève à **4 445**, en augmentation (+3,7%) par rapport à celui de 2021 (4 285).

L'ensemble des dons a représenté une somme totale de **380 797 €** en augmentation de 12,4% par rapport à l'ensemble des dons de 2021 (338 839 €). Pour information, nos campagnes locales d'appels de dons (4 fidélisations et 1 prospection) ont rapporté 169 536,74 € (44,5 % de l'ensemble des dons des adhérents – avec un don moyen de 57,16 €). Nous remarquons une diversification des dons (la digitalisation : internet – Facebook ; quêtes décès ; les collectes dans les centres Leclerc et les magasins Kiabi).

Les actions conduites par votre Comité sont soutenues par un nombre important des habitants du Département et nous tenons à les en remercier bien sincèrement. Nous espérons que leur soutien continuera car sans celui-ci votre comité ne pourrait mener ses actions sur plusieurs années, indispensables pour être efficace dans la lutte contre les cancers.

QUÊTES MARITALES : le produit des quêtes maritales a apporté à votre comité un montant de **865 €**, en augmentation de 9% par rapport à 2021 (793 €).

AUTRES PRODUITS DE LA GENEROSITE DU PUBLIC :

Il s'agit d'actions qui ont eu lieu dans la Manche et ont produit une recette de **10 806 €** ; trois fois plus importante que l'an dernier (2021 : 3 490 €).

Nous tenons tout particulièrement à remercier ceux qui spontanément et bénévolement, ont organisé ces actions au profit de la lutte contre le cancer en nous en confiant le bénéfice (Classement selon l'ordre chronologique de la réception des dons).

- *Le Lions Club de Coutances qui a organisé une action vente de tulipes au profit de la lutte contre le cancer et nous a attribué une part de leurs recettes.*

- *L'association sportive du collège de St Clair sur L'Elle a organisé un cross sponsorisé et nous a reversé une partie de la recette.*
- *Le Club Nautique de Coutainville a, cette année encore, mis en place sa marche aquatique dans le cadre d'Octobre Rose et nous a reversé la totalité de la recette.*
- *L'association sportive du groupe scolaire du Bon Sauveur qui a organisé un cross sponsorisé et nous a reversé la totalité de la recette.*
- *Le club de football de Pontorson a organisé une soirée choucroute et nous a reversé une partie de la recette.*
- *La Caisse d'Allocations Familiales de la Manche qui a organisé une action dans le cadre d'octobre rose avec la vente de nœuds roses*
- *La Fromagerie de Sainte-Cécile qui nous a fait un don suite à une intervention de sensibilisation dans le cadre d'Octobre Rose.*
- *La pharmacie de Périers qui a fait une action dans le cadre d'octobre rose et nous a reversé la recette.*

VIVRE : nous avons enregistré l'abonnement de 110 adhérents à la revue vivre pour un montant total de **1 100 €**.

MECENAT & PARRAINAGE : ont permis de récolter la somme de 10 050 € :

- la participation forfaitaire des 5 centres Leclerc du département pour le financement de la recherche sur les cancers des enfants et adolescents,
- une action produit partage sur la vente de macarons ainsi que sur une gamme de lingerie vendue dans le cadre d'Octobre Rose toujours dans les centres Leclerc
- un partenariat avec les moulins Rioult dont une boulangerie/pâtisserie de la Manche (Gavray) a participé en reversant 1€ par lots de chouquettes vendus (168 lots).
- une participation financière à l'acquisition de 2 bustes d'autopalpation par la CPAM afin de faire des actions de sensibilisation auprès des femmes dans le cadre d'Octobre Rose.
- l'entreprise Cargill de Baupte qui a voulu soutenir nos actions de prévention.

SUBVENTIONS : Chaque année, le Comité adresse aux communes du Département une demande de subvention. 163 communes ont répondu favorablement (162 en 2021) et nous ont versé **13 634 €** au cours de l'année 2022. . Nous avons également obtenu une aide de l'Etat pour l'embauche de deux apprentis d'un montant de **14 974 €**.

PRODUITS FINANCIERS : Ils s'élèvent à **9 119 €**. Ils sont le résultat des différents placements, permis par le décalage entre le moment où nous recevons les dons, les legs et celui où nous versons les aides aux instances que nous soutenons.

CONTRIBUTIONS FINANCIERES PROVENANT DE LEGS : cette année 2022, nous avons comptabilisé la somme de **522 576 €** provenant de la réalisation de différents legs..

AUTRES RESSOURCES : Elles s'élèvent à la somme de **20 757 €**. Il s'agit des loyers du magasin EB Kids, de reprises sur des aides financières accordées (CHAG – Onconormandie), d'une facturation à notre Fédération pour sa participation à la journée des soins de support ainsi que de la consommation d'un fonds dédié pour les Espaces et Plages sans Tabac.

Sur l'année 2022, l'ensemble des ressources du comité s'élève à **984 678 €**.

AFFECTATION DES RESSOURCES :

1er objectif : Actions pour les malades (engagements):

- Aide aux familles : 43 familles ont pu être secourues pour une aide ponctuelle moyenne de 587 € soit au total : **25 253 €** (28 045 € en 2021).

- L'espace Ligue : lieu d'écoute et d'information au service des personnes touchées par la maladie et leurs proches : **994 €**.

- Soins de Support tels que le soutien psychologique (groupe de parole), les ateliers de convivialité, la sophrologie, la gymnastique adaptée, l'aquagym, la socio-esthétique, la réflexologie plantaire : **21 888 €**.

- Financement d'ateliers cognitifs au CHPC : **5 000 €**

- Autres frais - frais de déplacement - frais de fonctionnement affectés à ces actions : **26 934 €**.

Les aides aux malades ont donc représenté un montant de : **80 069 €** soit 8,1 % de l'ensemble des ressources.

2ème objectif : Aide à l'équipement pour le Dépistage et le Traitement (engagements) :

Les demandes d'aides que nous adressent les hôpitaux sont examinées par notre Conseil d'Administration. Celles qui sont retenues du fait de leur efficacité dans la lutte contre le cancer, sont aidées avec un taux maximum de *50% du montant de la facture*.

En ce qui concerne les équipements, nous avons aidé :

- **CHAG : Avranches – Granville :**

- 1 résecteur d'urologie	5 423 €
- 1 vidéo naso-gastroscope HED ext Brix	9 575 €
- 1 colonne de chirurgie endoscopique	23 611 €
- 1 cystoscope uro complet	11 818 €

- **Centre François Baclesse à Caen :**

- Drug'Cam (assistance vidéo + contrôles pour préparations chimio)	7 000 €
--------------------------------------------------------------------	---------

C'est donc au total **57 427 €** que votre comité a doté les hôpitaux pour financer des équipements pour le dépistage et le traitement des cancers soit 5,8% de nos ressources.

3ème objectif : Aide à la Prévention, à l'Education de la santé du Public :

Un certain nombre de bénévoles se sont investis dans la prévention et l'éducation du public qui permet d'en diminuer les coûts ; qu'ils en soient ici remerciés.

- **Actions dans les établissements scolaires :**

- 38 animations dans 20 classes des écoles primaires du département du CP au CM2 sur les thèmes du sommeil écrans - l'activité physique, l'alimentation et le soleil. Ces séances ont concerné 907 élèves dont 352 vus 2 fois.

- 39 interventions ont eu lieu dans 8 collèges et ont concerné 862 élèves, sur les thèmes : tabac – sommeil – écrans – alimentation – petit déjeuner – émotions.

- 1 animation dans 1 foyer des jeunes travailleurs + dans 4 lycées + auprès d'étudiants en médecine + EREA + centre de loisirs d'Agneaux + groupe FIM St-Lô + Hôpital de St-Lô : cela représente 19 animations sur les thèmes du tabac – Octobre Rose – connaissance de la Ligue. 560 élèves ont été vus.

Total : 2 329 élèves - 96 animations - 21 sites. Nous avons repris un rythme normal (avant la Covid) après 2 années où les interventions ont été restreintes.

- Actions auprès du grand public : sensibilisation et incitation aux dépistages des cancers :

- Octobre Rose (22 animations ont été proposées dans le département). Les 2 bustes de palpation sont des supports très intéressants pour échanger et informer sur le cancer du sein.

Une nouveauté : actions dans les entreprises sous forme de stands : ½h avec les salariés pour parler dépistage : la fromagerie de Ste Cécile – le Crédit Agricole de Granville et St-Lô – CPAM de St-Lô.

Opération des lacets roses : avec la distribution de 8000 paires de lacets aux femmes et jeunes filles des clubs sportifs de l'EPGV, le Basket, le Handball et le Football avec les partenaires CDOS (comité olympique et sportif), MSA, CPAM et Iris Manche.

- Mois sans Tabac : les bénévoles de la Ligue Contre le Cancer ont participé avec des partenaires aux marchés de Carentan, St-Lô, Restos du Cœur et magasin Carrefour. Des animations pour la lutte contre le tabagisme ont été réalisées auprès des étudiants du groupe FIM, et également auprès des élèves des collèges et lycées.

- Mars Bleu : dépistage du cancer colorectal. La structure gonflable est venue sur le marché de Carentan.

Ciblant des populations spécifiques, les dépistages permettent de détecter le plus tôt possible certains cancers. Efficaces, ils optimisent les chances de guérison.

Au total **13 267 €** € soit 1,3 % de nos ressources, ont été investis par le Comité Manche dans ces actions d'information et de prévention pour l'année 2022.

4ème objectif : Aide à la recherche (engagements) :

Cette Recherche financée en 2022 par votre Comité s'effectue dans des laboratoires ou dans des établissements de soins de Normandie ou d'autres régions.

Lorsqu'une équipe normande nous adresse une demande d'aide, son dossier est envoyé à une Commission Scientifique de Normandie qui expertise les dossiers avec l'appui d'experts extérieurs à la région. Cette Commission transmet un avis sur l'intérêt scientifique de la recherche à la Commission de Coordination Régionale composée des Comités normands de la Ligue. Au final, ce sont les Conseils d'Administration des Comités qui décident des aides à apporter.

Pour les actions de recherche nationales, il s'agit d'un choix au sein d'une liste d'équipes labellisées ou de programmes nationaux garantissant la qualité des travaux et la diffusion des résultats.

Nous avons donc accepté de soutenir les recherches suivantes :

- **41 600 €** pour 1 recherche régionale sur les lymphomes B (Centre Becquerel de Rouen)

- **53 691 €** pour les actions nationales sur les cancers des enfants et adolescents. Ce montant comprend l'affectation intégrale des quêtes faites par des bénévoles et le personnel des magasins Leclerc du département et des dons de ces magasins.

- **353 360 €** pour 5 équipes labellisées (Etudes sur les cancers de la vessie – mélanome de l'œil – rôle du GDF11 et des mastocytes dans le développement des tumeurs – les leucémies aiguës – les lymphomes B).

- **140 000 €** pour 1 recherche nationale sur le cancer du sein.

- **73 013 €** pour 2 thésards (Etudes sur le cancer pancréatique – inégalités de santé : traitement à domicile ou en établissement de soins).

- **8 701 €** divers (déplacement + frais de fonctionnement affectés).

Au total **670 365 €** soit 68% de nos ressources, ont été investis par le Comité Manche pour la recherche.

FRAIS DE GESTION :

Ceux-ci sont incontournables et indispensables pour pouvoir réaliser les objectifs que nous venons d'énoncer. Ils se décomposent en deux chapitres :

1) Frais d'appel à la générosité du public :

Ceux-ci regroupent tous les frais de papier, enveloppes, timbres pour adresser aux adhérents et aux non adhérents des appels de dons. Ils comprennent aussi le coût des timbres de l'enveloppe T à son retour ainsi que les frais d'envoi du reçu fiscal. Cela représente une dépense de **57 479 €** (pour 117 132 appels de dons).

Il faut noter également **2 011 €** de frais pour nos différentes actions et **563 €** pour les autres frais d'appel.

Au total, les frais d'appel à la générosité du public s'élèvent à **60 053 €**

Les frais de communication s'élèvent à **11 084 €**.

2) Frais de fonctionnement :

Durant toute l'année, un effort permanent est opéré pour réduire nos frais administratifs : frais d'imprimerie sur appels d'offres, assurances, frais de bureau, téléphone.... Ils ont été de **64 834 €** en 2022 (personnel, téléphone, papier, contrôle des comptes, etc.) auxquels s'ajoute la cotisation statutaire, versée à notre Fédération « la Ligue Nationale Contre le Cancer » (montant total 20 424 €). Cette cotisation a été ventilée à raison de 51% dans les missions sociales, 19% dans le frais de d'appels de dons. Le reste a été mis en frais de fonctionnement selon les consignes de notre Fédération. Ce reste non imputé correspond à un montant de **6 127 €**.

3) Autres emplois :

Pour un montant de **25 009 €**. Il s'agit principalement de la dotation aux amortissements de 16 514 €, de l'impôt sur les sociétés de 2 739 €, de la provision pour le départ à la retraite de notre salariée 1 514 €, des taxes foncières de 4 236 € et de différences sur les règlements des charges sociales.

Sur l'année 2022, l'ensemble des emplois du comité a été de **988 237 €**.

EN CONCLUSION : Notre résultat est déficitaire de **3 558 €**.

Infos complémentaires :

• *Le ratio de la vertu associative = missions sociales/total des emplois. Pour l'année 2022, ce ratio est de 83% pour notre comité. Il est généralement entendu dans le milieu associatif qu'un taux de 70% est acceptable. (Pour la région Normandie, ce ratio de la vertu était de 77,3% pour l'exercice 2021).*

• *Le bénévolat : représente 3 462 heures pour l'année 2022, soit 2 temps plein, pour une valeur de 57 497,34 euros (1,5 fois le SMIC selon les préconisations de notre Fédération). Merci à tous les bénévoles pour le temps passé au profit de la Ligue Contre le Cancer et d'avoir pris le temps de compléter le tableau permettant une affectation du temps sur nos différentes actions.*

Pour finir : nous tenons à remercier à nouveau tous les donateurs, tous les bénévoles pour leurs aides permettant de réduire les frais de fonctionnement, les communes, les associations et les entreprises pour leurs participations financières, nous permettant de développer nos actions en direction des malades ou de la recherche contre les cancers.